

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le mardi 10 août 2021 à 19h30 à la salle communautaire, située au 1551 rue Principale, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Derek Grilli, maire,
M. Dany Chapdelaine, conseiller,
M. Éric Bossé, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Annie Dussault, conseillère,

Assistent également via une communication téléphonique : Aucun

Absent : Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de M. Derek Grilli, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2021-08-85

Il est proposé par la conseillère Annie Dussault,
Appuyé par le conseiller Dany Chapdelaine,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation des procès-verbaux des séances du 6 et 13 juillet 2021;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Rapport des comités;
6. Suivi des dossiers;
7. Résolution MTQ;
8. Hockey Valcourt;
9. Subvention Parc;
10. Questions de l'assemblée;
11. Affaires nouvelles;
 - 11.1 Recommandation CCU Mini-entrepotage;
12. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 6 ET 13 JUILLET 2021

2021-08-86

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 6 juillet 2021;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 juillet 2021, et que le procès-verbal du 6 juillet 2021 soit adopté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2021-08-87

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 13 juillet 2021;

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine,
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 13 juillet 2021, et que le procès-verbal du 13 juillet 2021 soit adopté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Des questions sont posées sur les dos d'âne et sur les balises qui sont laissées l'hiver pour empêcher les voitures d'aller sur la piste piétonnière.

4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

2021-08-88

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Dany Chapdelaine,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 6 août 2021, telle que modifiée, pour un montant de 63 883.43\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #202100157 à #202100182), et dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

5. RAPPORT DES COMITÉS

La Régie de prévention des incendies de Valcourt regarde pour faire l'achat d'un nouveau camion incendie pour remplacer deux vieux camions.

La municipalité prépare des demandes de subvention pour effectuer des rénovations dans le parc municipal. Si acceptées tel que soumises, les demandes pourraient couvrir 90% des dépenses estimées à 140 000\$, laissant 14 000\$ à assumer par la municipalité.

6. SUIVI DES DOSSIERS

Il n'y a pas de suivi des dossiers.

7. RESOLUTION MTQ

2021-08-89

Attendu que la municipalité de Lawrenceville a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du programme d'aide à la voirie locale (PAV);

Attendu que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

Attendu que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;
Attendu que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que le conseil de Lawrenceville approuve les dépenses d'un montant de 24 512.15\$ relatives aux travaux d'amélioration et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

8. HOCKEY VALCOURT

2021-08-90

Attendu que la municipalité a reçu une demande d'aide financière de Hockey Valcourt pour l'achat de bandes séparatrices recommandées par l'Association de Hockey Mineur du Québec;

Il est proposé par la conseillère Annie Dussault,
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que la municipalité accorde une aide financière de 250\$ à Hockey Valcourt pour l'achat de bandes séparatrices;

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

9. SUBVENTION PARC

2021-08-91

Attendu que la municipalité souhaite entreprendre des travaux de revitalisation de son parc municipal;

Attendu que la municipalité souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (PSISRPE), pour son projet de revitalisation du parc municipal;

Attendu que la municipalité doit nommer un répondant pour représenter la municipalité et signer les documents requis;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que les membres du conseil autorisent M. Derek Grilli, maire et François Paquette directeur général, à déposer une demande d'aide financière autorisant la présentation du projet de revitalisation du parc municipal au Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure;

Que les membres du conseil municipal confirment l'engagement à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue du projet et désignant la personne responsable d'agir et de signer au nom de l'organisme.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

10. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par un citoyen de faire passer les égouts par le parc avant de procéder au projet de rénovation du parc.

Il est demandé si l'installation de panneaux d'arrêt sur le rue Principale pourrait être envisagée pour la rendre plus sécuritaire.

11. AFFAIRES NOUVELLES

11.1 Recommandation CCU Mini-Entreposage

2021-08-92

Attendu que le CCU a étudié une demande pour permettre le mini-entreposage dans une partie de la zone Mix-1 de la municipalité;

Attendu que le CCU recommande de permettre les mini-entrepôts dans MIX-1, limité à une partie seulement, celle la plus à l'écart du noyau villageois (à partir de la rue des Saules, des 2 côtés de la Principale), en exigeant la conservation d'un aspect architectural de type campagnard.

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que la municipalité approuve la recommandation du CCU de permettre les mini-entrepôts dans MIX-1, limité à une partie seulement, celle la plus à l'écart du noyau villageois (à partir de la rue des Saules, des 2 côtés de la Principale), en exigeant la conservation d'un aspect architectural de type campagnard, l'établissement d'un horaire pour éviter les nuisances causées par le bruit la nuit, et l'interdiction d'entreposer des matières dangereuses.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

11.2 Maçonnerie Prestige

Attendu que la municipalité souhaite repeindre les murs de l'usine du côté des frigidaires;

Attendu que des soumissions ont été reçues pour la réparation des fissures qui doit être effectuées avant de pouvoir peindre les murs;

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine,
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que la municipalité accorde le contrat de réparation des fissures des murs de l'usine à Maçonnerie Prestige pour un montant de 12 270\$ plus taxes.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

2021-08-93

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine, à 19h55, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Derek Grilli, maire

François Paquette, directeur général